

Conseil d'école du vendredi 14 octobre 2016

Sont présents : Mme Bartassot, Mr Perruche : enseignants

Mr Lazzérini : Maire

Mme Basmaison : conseillère municipale

Mmes Morel et Troncy : représentantes des parents d'élèves

1°) Résultats des élections

Ont été élues aux élections des délégués de parents d'élèves : Mmes Morel et Troncy. Mr Laurent est aussi élu en tant que suppléant.

Taux de participation : 73.77%

2°) Effectifs

39 élèves dans l'école :

- Classe de Mme Bartassot : 6 CP, 5 GS, 6 MS et 5 PS
- Classe de Mr Perruche : 3 CM2, 3 CM1, 6 CE2 et 5 CE1

3°) Règlement de l'école

Le règlement de l'école est en cours d'aménagement. Un travail avec des pictogrammes est réalisé avec les deux classes en ce moment et sera publié.

Suite aux attaques terroristes, l'école est fermée à clé de 9 H à 16H. Pour des raisons de communication avec l'extérieur, la garderie ne peut être fermée. Il faut s'adapter aux caractéristiques locales. Un exercice de confinement a été réalisé et expliqué aux élèves.

Rappel des horaires de l'école : les cours débutent à 9H et 13H30. Les enfants sont priés d'être à l'heure.

4°) Projet d'école 2016- 2020

Le thème retenu est l'**Estime de soi** :

- pour valoriser le travail de l'élève
- pour éviter l'isolement
- créer l'émulation

A travers l'entraide, les débats philosophiques et le respect des règles .

5°) Les projets

- Jeudi 10 novembre 2016 : l'école se rendra en bus à Charbonnières les Vieilles dans le Puy de Dôme, non loin de Combronde pour visiter le Moulin des Desniers. Les transports Bierce assureront le trajet. Départ à 9 H et retour prévu à 16H. Programme de la journée : Fabrication de la pâte à pain, visite du moulin, mise en eau pour la rotation de la roue, cuisson du pain. Les enfants repartiront avec leur pain. L'aller-retour est payé par la mairie (360€) et la visite (3€50 par enfant) est payée par l'association des parents d'élèves soit 136€50. Michèle Thévenet, Marie Christine Barraud et Cindy Charpentier encadreront aussi la sortie.
 - Comme l'année dernière, les élèves participeront à l'écriture d'une nouvelle policière en association avec les autres écoles inscrites au projet. Cette nouvelle reprendra des lieux connus de la Montagne Bourbonnaise.
 - Rencontre sportive pour les 2 classes
 - Rallye math
 - Dictée négociée
 - projet artistique en partenariat avec l'association Niz'art
 - Piscine : Elle concerne les élèves du CP au CM2. Reconduction des séances à Lapalisse au 3° trimestre. Le créneau de l'année dernière est maintenu (mardi après-midi de 13H30 à 16h). Les trajets , les entrées et un maître nageur sont payés par l'association des parents d'élèves.

6°) TBI et ordinateurs

Renouvellement des remerciements envers la mairie pour l'achat du TBI. L'équipe éducative remercie aussi l'intervention de Lionel Gravillon pour la donation de 5 ordinateurs en très bon état de fonctionnement.

Mr Perruche signale de gros soucis de connexion à internet depuis le mois de septembre. Mr le Maire dénonce les mêmes soucis partout dans la commune et déplore cette situation pour laquelle il ne peut rien faire.

Des élus demandent une démonstration du TBI. Mr Perruche n'y voit pas d'inconvénients

Mme Bartassot demande la possibilité d'utiliser la couleur pour le photocopieur pour certains usages pédagogiques. Il va de soi qu'il en sera fait un usage modéré. La question sera posée au prochain conseil municipal.

7°) Questions diverses

Les parents demandent quelles sont les attributions de l'adulte accompagnateur dans le bus. Cette personne aura une journée de formation.

8°) Travaux

Mr Perruche demande la réinstallation de l'éclairage au-dessus du tableau noir de sa classe.

La séance est levée à 18H45

Le Maire

Le Directeur

Les parents d'élèves